

220C0298  
FR0011271600-FS0077

22 janvier 2020

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**FERMENTALG**  
  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 janvier 2020, la société Bpifrance Investissement<sup>1</sup> (27-31, avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex), agissant en qualité de société de gestion du fonds Ecotechnologies, a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 16 janvier 2020, le seuil de 10% des droits de vote de la société FERMENTALG et détenir individuellement 2 056 318 actions FERMENTALG représentant autant de droits de vote, soit 11,19% du capital et 9,94% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions et de droits de vote de la société FERMENTALG.

À cette occasion, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) n'a franchi aucun seuil et détient, au 16 janvier 2020, indirectement, par l'intermédiaire de Bpifrance Participations<sup>3</sup> et Bpifrance Investissement<sup>1</sup>, 4 052 901 actions FERMENTALG représentant autant de droits de vote, soit 22,06% du capital et 19,59% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
CDC (à titre direct)	0	0,00	0	0,00
Bpifrance Participations SA	1 996 583	10,87	1 996 583	9,65
Bpifrance Investissement (agissant en qualité de société de gestion pour le compte de Fonds Ecotechnologies)	2 056 318	11,19	2 056 318	9,94
<b>Total CDC</b>	<b>4 052 901</b>	<b>22,06</b>	<b>4 052 901</b>	<b>19,59</b>

<sup>1</sup> Contrôlée par Bpifrance Participations, elle-même contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 18 369 699 actions représentant 20 692 024 droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Bpifrance Participations est contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.